

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Convention avec la FACIM pour l'animation du Pays d'Art et d'Histoire 2022

Séance du 20 septembre 2022

Membres du Bureau en exercice	16	Date de la convocation	13 septembre 2022
Nombre de présents	10	Date de l'affichage	13 septembre 2022
Nombre de Procurations	0		
Nombre de votants	10		
Pour	10		
Contre	0		
Abstention	0		

Le 20 septembre 2022, à 18h00 le Bureau Syndical, légalement convoqué le 13 septembre 2022, s'est réuni à la salle d'audience à la MCI à Moûtiers, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Fabrice Pannekoucke.

Composition du Bureau Syndical	Membres du Bureau Syndical	Présent	Excusé	Absent	Procuration
Président	PANNEKOUCKE Fabrice	X			
1 ^{ER} Vice Président	MARTIN Patrick	X			
2 ^{EME} Vice Président	ABONDANCE Jocelyne	X			
3 ^{EME} Vice Président	POINTET André	X			
4 ^{EME} Vice Président	FAVRE Didier	X			
5 ^{EME} Vice Président	DESRUES Guillaume	X			
6 ^{EME} Vice Président	SPIGARELLI Lucien	X			
7 ^{EME} Vice Président	PACHOD Jean Yves		X		
8 ^{EME} Vice Président	DUNAND François	X			
9 ^{EME} Vice Président	JAY Claude		X		
Membre du Bureau	UTILLE GRAND Cécile		X		
Membre du Bureau	PICOLLET Auguste	X			
Membre du Bureau	ROLLAND Vincent		X		
Membre du Bureau	BLANC TAILLEUR Fabienne	X			
Membre du Bureau	AMET Yannick		X		
Membre du Bureau	MONIN Thierry		X		

Participe également à la séance : Sandra OLLIER – Directrice de l'APTV

OBJET : Convention avec la FACIM pour l'animation du Pays d'Art et d'Histoire 2022

Monsieur le Président rappelle que le label "Ville ou Pays d'art et d'histoire" est attribué par le ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Les Villes et Pays d'art et d'histoire s'engagent à développer une politique culturelle autour de l'architecture et du patrimoine, qui se décline notamment à travers la sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ; la présentation du patrimoine dans toutes ses composantes ; l'initiation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine ; la proposition de visites de qualité au public touristique, par un personnel qualifié.

La convention attribuant le label Pays d'Art et d'Histoire des hautes vallées de Savoie a fait l'objet d'un renouvellement du label qui a été validé par le conseil national des villes et pays d'art et d'histoire du 17 avril 2019. La FACIM porte la coordination et l'animation du Pays d'Art et d'Histoire.

Les collectivités territoriales des Hautes vallées de Savoie et la Facim ont signé avec le Ministère de la culture et de la communication le 30 novembre 2006 la nouvelle convention du Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie se dotant ainsi d'un outil commun, signe de leur engagement dans une démarche de qualité dans la valorisation de leur patrimoine.

La convention a pour objet de définir les missions confiées à la Fondation Facim et à la collectivité partenaire, ainsi que les modalités financières et les objectifs de réalisation de ces dernières dans le cadre du Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie. L'intervention de la FACIM porte sur :

- La sensibilisation des habitants et des acteurs locaux
- L'animation des sites et des itinéraires
- La valorisation des actions à travers des supports de médiation et de communication
- La médiation et promotion à destination du jeune public
- La formation des guides-conférenciers

En lien étroit avec les propriétaires et gestionnaires, plus de 200 sites sont ainsi mis en réseau et accessibles aux visiteurs tout au long de l'année (public individuel, groupes d'adultes et jeune public) : Chemins du baroque, Pierres-fortes de Savoie, Terres des Alpes, Archipels d'altitude, Voyages autour de la table, Chemins de l'hydroélectricité.

La Fondation Facim est le maître d'œuvre de ces opérations. A ce titre, elle règle l'ensemble des factures de leur réalisation, et perçoit les subventions de ses partenaires ainsi que la participation de chaque partie. Chaque partie participe au financement de ces opérations selon les montants prévus dans le tableau financier annexé à la convention. Il s'agit d'un budget prévisionnel qui pourra évoluer en fonction de la mise en œuvre des actions. Le montant total de la participation de l'APTV aux opérations n'excédera pas 11 800 euros.

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical décide :

- De poursuivre les actions de développement du Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie en Tarentaise pour l'année 2022 pour un montant de 11 800 €
- D'autoriser le Président à signer la convention relative à la mise en place de l'opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits. L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Transmis à la Sous Préfecture le
Publié le
Certifié exécutoire le

21 SEP. 2022

Le Président
Fabrice Pannekoucke



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Convention pour la réalisation des actions 2022 du Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie



Entre L'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise,
représentée par son Vice-président, Monsieur Fabrice Pannekoucke,
domiciliée Mairie de Moutiers, BP 23, 73 600 MOUTIERS

et la Fondation Facim,
représentée par son président Hervé Gaymard, ou son représentant,
domiciliée 59 rue du commandant Perceval, 73000 CHAMBERY

Article 1 - Objet :

Les trois collectivités territoriales des Hautes vallées de Savoie – Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise, Syndicat du Pays de Maurienne, Communauté d'agglomération Arlysère*) et la Fondation Facim ont renouvelé en 2020 avec le ministère de la Culture la nouvelle convention décennale du Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie se dotant ainsi d'un outil commun, renforçant leur engagement de 2006, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le projet culturel « Villes et Pays d'art et d'histoire » associe dans sa démarche tous les éléments - patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, technique et ethnologique - qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens, et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

*Sur le territoire de l'agglomération Arlysère, les communes concernées par le label sont celles d'Ugine, du Haut Val d'Arly (Flumet, St Nicolas-la-Chapelle, La Giétaz, ND de Bellecombe, Crest-Voland et Cohennoz) ainsi que du Beaufortain (Beaufort, Hauteluce, Queige et Villard sur Doron).

La présente convention a pour objet de définir les missions confiées à la Fondation Facim et à la collectivité partenaire, ainsi que les modalités financières et les objectifs de réalisation de ces dernières pour l'année 2022 dans le cadre du Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie.

Article 2 – Les opérations ciblées dans le cadre du PAH

AVANT PROPOS

Animé par la Fondation et porté par les collectivités vallées avec le soutien du Département et des partenaires, le PAH conduit un travail de connaissance et de valorisation des patrimoines et de l'architecture qui s'appuie sur des itinéraires, des dispositifs d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (DIAP) et une démarche patrimoine et création artistique pour répondre :

- aux **objectifs du label national**
 - o Valoriser les patrimoines et promouvoir la qualité architecturale et paysagère
 - o Développer une politique des publics
- aux **3 enjeux formulés par les signataires de la convention des Hautes vallées** Cf. convention PAH 2020-2030
 - o Un label, porteur de sens, lisible et approprié par un territoire en mouvement
 - o Le PAH, un espace de dialogue permanent entre collectivités signataires et territoires
 - o Un outil professionnel, facteur d'attractivité territoriale et d'enrichissement du cadre de vie

ANIMATION DES SITES DES SIX ITINERAIRES, REFLET DE LA DIVERSITE DES THEMES VALORISES

Le territoire des Hautes vallées de Savoie est riche d'une culture et d'une géographie originales, souvent méconnues par les visiteurs, voire parfois par les habitants eux-mêmes.

Depuis sa création en 1991, le PAH a fondé sa politique d'animation sur la connaissance du patrimoine. **Le parti pris de la découverte par des itinéraires est une réponse donnée à un territoire à la fois très touristique et au patrimoine riche et diversifié.** La transversalité dynamique créée par les « chemins » ainsi tracée invite le visiteur à passer d'une vallée à l'autre, à inventer son propre itinéraire. Localement, **cet important maillage donne son sens** à chaque lieu qui se voit ainsi valorisé par sa spécificité mais aussi ses points de convergence avec le village, la vallée ou le versant voisins.

En lien étroit avec les propriétaires et gestionnaires, plus de 200 sites sont ainsi mis en réseau et accessibles aux visiteurs tout au long de l'année (public individuel, groupes d'adultes et jeune public) :

- *Les Chemins du baroque*°
- *Pierres-fortes de Savoie*°
- *Terres des Alpes*°
- *Archipels d'altitude*°
- *Les Voyages autour de la table*°
- *Les Chemins de l'hydroélectricité*°

En 2022, une attention particulière sera portée :

- **à la consolidation** des offres découverte estivale des sites culturels baroques de l'opération *Escapades baroques dans les Alpes*, fédératrice et novatrice, dont l'objectif principal est l'élargissement des publics.

LE DISPOSITIF D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (DIAP)

Le DIAP est un **dispositif structurant**, adapté à la configuration du territoire des Hautes vallées de Savoie – faisant passer ainsi la logique d'équipement du CIAP (Centre d'interprétation ...) telle que l'a définie le ministère de la Culture à celle de dispositif – et qui vient renforcer la logique thématique d'animation du territoire (cf. *Etude de faisabilité, septembre 2009*). Ce **dispositif thématique** prend la forme d'une **programmation pluriannuelle d'actions** qui prend appui in fine sur la création d'un nouvel itinéraire de découverte. La programmation d'actions comprend un programme de recherche, l'animation des sites, des actions de sensibilisation et de communication et un événement de clôture de la programmation par une intervention artistique. **Les activités de découverte sont pérennisées et se poursuivent au-delà de la durée du DIAP.**

Ainsi, après la thématique alpages et pastoralisme (DIAP 1 2009-2012), la **thématique de l'hydroélectricité et de l'eau** a été choisie par les 5 collectivités du Pays d'art et d'histoire et la Fondation Facim pour être la **seconde programmation thématique du DIAP, soit le DIAP II (2012-2023)**. Le DIAP 3 (Tourisme d'entreprises et patrimoine industriel) a été initié à Ugine avec diverses opérations (2013 – 2016) ; il sera poursuivi en fonction des opportunités.

En 2022, une attention particulière sera portée :

- **Dans le cadre du DIAP 2 *Les Chemins de l'hydroélectricité***, la diffusion de l'exposition itinérante **24 stations** (la 3^e valorisation de la commande photographique passée en 2016 à l'artiste Sylvie Bonnot) renforçant la lisibilité des visites des sites hydroélectriques et du parcours installé jusqu'en 2023 sur le territoire du PAH.
- **Poursuite de la réflexion autour d'une programmation de saisons culturelles *Les Paysages du goût***, (dont le DIAP 4 sera l'une des composantes), associant des acteurs institutionnels et opérationnels de divers horizons et s'appuyant sur les secteurs d'activités de la Fondation (architecture et patrimoines, littérature, création...).

PATRIMOINE ET CREATION ARTISTIQUE

Considérant que le **patrimoine d'aujourd'hui est le fruit de la création d'hier et que la création d'aujourd'hui construit le patrimoine de demain**, la Fondation Facim, fidèle à sa mission originelle centrée sur les échanges artistiques internationaux, s'est engagée, dès le début des années 2000, en faveur de la **création et de la diffusion artistique - littérature, photographie et arts visuels, spectacle vivant – en dialogue avec le patrimoine**. Depuis 2010, cette action s'est renforcée autour de projets structurants en lien avec le territoire du PAH, ses paysages et ses patrimoines. Au cours des prochaines années, la Fondation va amplifier sa démarche « Patrimoine et Création » par le développement des actions engagées tout en ouvrant de nouveaux chantiers.

En 2022, une attention particulière sera portée :

- au nouveau projet artistique *C'est mon patrimoine !*,
- à la diffusion des commandes artistiques du programme d'actions Escapades baroques dans les Alpes,
- à la poursuite de la valorisation du travail photographique de l'artiste Sylvie Bonnot – cf DIAP 2

LES MOYENS MIS A DISPOSITION

Pour mener à bien ses missions d'animation et de valorisation, le PAH s'est doté d'une équipe de professionnels de la culture et du tourisme, l'équipe permanente située à Chambéry dont l'équipe du Pôle Valorisation du patrimoine et des référents et guides-conférenciers (agrés par la ministère de la Culture et formés annuellement) qui entretiennent un rapport étroit et un dialogue permanent avec les partenaires locaux. C'est avec le soutien de ses partenaires institutionnels, publics, privés, et locaux et de ses ressources propres que la Fondation Facim met en œuvre son action de valorisation des patrimoines.

Sommaire

I - Prioriser la politique des publics : le jeune public et plus spécifiquement le public scolaire

- La programmation et animation des sites des itinéraires et du Pays d'Art et d'Histoire
- La mise en œuvre du plan d'actions public scolaire 2022 – 2026
- Opération *C'est mon patrimoine !*

II - Poursuivre l'ancrage local et la lisibilité du label sur le territoire

- **La programmation des rdvs du PAH**
- **Actions de sensibilisation des acteurs : organisation d'éducteurs,...**
- **Accompagnement des porteurs de projets et des démarches collectives**
- **La diffusion des expositions et autres ressources du PAH**
- **Une opération de communication**

III - Continuer à faire évoluer l'offre culturelle comme ressource pour le tourisme

- **L'animation des sites et des itinéraires**
- **Les actions et supports de communication**
- ***Escapades baroques dans les Alpes**, une 3^e saison de consolidation des offres et des actions de communication**

IV - Lancer le DIAP *Paysages du goût* et poursuivre l'animation des DIAP existants

- **Les *Paysages du goût* : le *goût de montagne*, tourisme gourmand.... 2022, année d'élaboration du plan d'actions**
- **DIAP alpages, hydro et industrie : la poursuite de l'animation des sites et la diffusion des créations et réalisations**

V - Affirmer le PAH comme un acteur de la promotion de la qualité architecturale et paysagère

- **Rendez-vous autour de la promotion de la qualité architecturale et paysagère**
- **Formation des guides** : début d'un cycle de formation annuelle d'une journée
- **Conférence annuelle** des partenaires : les 3 collectivités, l'UDAP73/74 et le CD73 (paysage et patrimoine)

I - Prioriser la politique des publics : le jeune public et plus spécifiquement le public scolaire

➤ Programmation et animation des sites des itinéraires et du Pays d'Art et d'Histoire

Tout au long de l'année en temps scolaire et hors temps scolaire, mise en place **d'animations** sur les 200 sites des 6 itinéraires **et d'interventions en classes** à destination du jeune public.

En temps scolaire, une offre éducative riche et variée est proposée aux **enseignants des écoles primaires, collèges et lycées de Savoie**.

Des **outils de médiation**, tels que les malettes, ateliers ou livrets pédagogiques s'ajoutent aux conférences en salle, visites-jeux, jeux-découverte ou encore visites guidées traditionnelles.

- Les malettes : « *le kit station* », « *Jeannette la vachette* » et « *Arts, textiles et costumes* », *le kit hydro et J'habite la pente*.
- Les ateliers : « *La Savoie, un espace en mutations* », « *Miolans, une forteresse mise en jeu* », « *Construire en terre* », « *Fromages sur un plateau* ».
- Les livrets-jeux : « *Nos enfants sont des anges* », « *A la découverte du fort de Tamié* », « *Champagny en Vanoise* », « *Ugine, inox et compagnie* » et le « *J'habite la pente* ».
- Les découvertes en images accompagnées de leurs livrets jeu : *La Savoie en mutations*, « *Les savoyards dans la Grande guerre* » et « *Mettez les Pieds dans l'plat* ».

Ces interventions ont lieu également dans des centres de vacances accueillant des classes de découverte.

Hors temps scolaire, mise en place pour les **jeunes habitants des hautes vallées et des visiteurs** de visites-jeux, jeux-découverte ou ateliers ludiques (ateliers du goût...).

2022 sera une année consacrée à la **programmation d'une centaine d'activités – 2 500 enfants**

➤ Mise en œuvre du plan d'actions conquête du public scolaire du PAH (2022-2026)

Appuyé, sur un **diagnostic prospectif sur le service jeune public** du Pôle patrimoine, un **plan d'actions a été construit en 2021 avec les partenaires territoriaux (communes et 3 collectivités porteuses du PAH) et institutionnels (CD73 et DRAC Auvergne-Rhône-Alpes)** afin d'atteindre l'objectif d'élargir le nombre d'enfants sensibilisés sur le territoire des Hautes vallées de Savoie par une des actions du PAH (animation, atelier artistique...).

Il se déclinera autour des **4 axes suivants** :

- La relance de la promotion de l'offre
- La création de liens de proximité avec les établissements
- La consolidation de la formation initiale des guides
- La poursuite de l'adaptation des outils de médiation

Ce plan fera l'objet d'une évaluation *in itinère*.

➤ *C'est mon patrimoine !* en 2022, une proposition artistique de découverte d'un site patrimonial

Comme chaque année, le projet *C'est mon patrimoine !* permettra aux jeunes des centres sociaux, issus prioritairement de quartiers sensibles et de zones rurales (Savoie, Isère, Haute Savoie, Ain) de découvrir notre riche patrimoine, par une approche artistique, ludique et interactive. S'adressant à des enfants âgés de 8 à 12 ans, la journée sera construite autour d'une proposition artistique permettant un parcours de découvertes sur plusieurs lieux de l'un ou l'autre des deux sites. La recherche d'un partenaire est en cours.

II - Poursuivre l'ancrage local et la lisibilité du label sur le territoire

➤ La programmation des rdvs du PAH

Les Journées européennes du patrimoine

30 activités offertes au public seront programmées se répartissant en une vingtaine de visites autour du thème national et une douzaine d'interventions sous forme de conférences en images ou films dans les EPHAD du PAH – 800 à 1 000 visiteurs attendus.

Saveurs d'automne, 14ème édition

Organisation de l'opération *Saveurs d'automne* autour du patrimoine culinaire de la Savoie : des *découvertes autour du goût* pour tout public, proposées avec les chefs cuisiniers, producteurs et guides-conférenciers du territoire.

Un prévisionnel de 8 activités – 250 à 300 personnes. Période : 2^{ème} quinzaine d'octobre – mi-novembre.

Parmi celles-ci, une présence au salon des sites remarquables du goût de Beaufort (3^e we d'octobre - 8 000 visiteurs) : valorisation des actions du PAH (démarche artistique, programmes des visites guidées, les éditions....) via des projections de films, des expositions ; sensibilisation des producteurs du salon aux richesses patrimoniales et culinaires du PAH, ainsi qu'à celui de Toquicimes à Megève (salon des professionnels le 4^e we d'octobre) autour de la démarche du conservatoire de recettes de montagne portée par la profession et accompagnée par les acteurs culturels (dont la fondation) et touristiques (Savoie Mont Blanc tourisme).

La promotion du programme se fait par des supports (affiches et une newsletter – voir fiche supports de communication) ainsi que par un partenariat avec les médias régionaux (France bleue, Dauphiné libéré...).

Rendez-vous autour de la promotion de la qualité architecturale et paysagère - JNA (cf IV)

➤ Sensibilisation des acteurs du tourisme

Organisation d'éductours

Divers éductours seront organisés pour poursuivre la consolidation des offres (guidées, supports de médiations et créations artistiques) de l'opération *Escapades baroques dans les Alpes* et plus largement en fonction des opportunités sur le thème des richesses patrimoniales du PAH.

Public : le personnel permanent et saisonnier des offices de tourisme et des hébergeurs directement concernés par les sites ouverts à la visite, les médias.

Les objectifs sont de mieux faire connaître les richesses patrimoniales et architecturales du PAH et les enjeux autour des problématiques contemporaines (hydroélectricité des Hautes vallées de Savoie, industrie)

Faire que le personnel des acteurs touristiques soit des ambassadeurs des activités de découverte et du territoire PAH
En 2022, 4 à 5 éductours seront proposés sur les territoires.

➤ Accompagnement des porteurs de projets et des démarches collectives

En 2022, en fonction des sollicitations, le PAH accompagnera :

Les projets : poursuite de la réflexion autour du renouvellement des deux espaces baroques de Séez et Val Cenis – Lanslebourg, valorisation du *Chemin du Petit bonheur* (Haute Maurienne Vanoise), une réflexion est lancée sur la signalétique touristique et routière en Tarentaise (APTV), démarrage d'une thèse Cifre (2022-2024 – univ. Paris 1) sur la valorisation des sites archéologiques de Tarentaise (APTV).

Les salons : les *sites remarquables du goût* de Beaufort et de *Toquicimes* de Megève - cf Saveurs d'automne,

Les festivals : le *Xplore Alpes festival* - Haute Tarentaise, baroque en Tarentaise).

Sans oublier les stratégies territoriales des espaces valléens, la dynamique de tourisme estival en Tarentaise, etc.

➤ La diffusion des expositions et autres ressources du PAH

24 stations : 24 photographies du travail artistique de Sylvie Bonnot (commande de la Fondation dans le cadre des *Chemins de l'hydroélectricité* - résidence de 2016) en format 50x70cm qui font écho aux photographies grand format installées sur l'ensemble du territoire savoyard (cf DIAP) – coproduction avec Ugine et Val Cenis, la CC du Versant d'Aime et le Syndicat du Pays de Maurienne. En 2022, elle sera accueillie par le Centre d'Art et Rencontres Curiox (Ugine) et la maison Franco italienne (Val Cenis - plateau du Mont Cenis). Expo a disposition d'autres lieux dédiés à l'art et à l'accueil d'expo (médiathèques, mairies etc...).

Mais aussi, sont à disposition, les 2 expositions *Au fil du PAH* et *Quand on dit montagne, paroles d'habitants*, un film *A l'assaut des pierres fortes de Savoie*.

➤ Un temps fort de communication autour du PAH

A l'initiative de l'APTV, il sera recherché la mise en place d'une opération de communication à destination des acteurs territoriaux pour mettre en avant les actions du PAH dans le cadre du renouvellement de la convention avec les 3 partenaires porteurs du label, la DRAC et le CD 73.

III - Continuer à faire évoluer l'offre culturelle comme ressource pour le tourisme

➤ L'animation des sites et des itinéraires

- Les activités accompagnées d'un guide conférencier

Les formules de découverte : visites guidées, circuits demi-journées ou journées, conférences, visites-jeux, découvertes gourmandes, ateliers...

En 2022, un prévisionnel de près de **800 activités / 21 000 à 24 000 visiteurs** qui se répartissent de la façon suivante :

- Les **saisons d'hiver et d'été : 650 activités** (250 l'hiver et 400 l'été) – 16 000 à 18 000 visiteurs.
dont 140 sur les alpages et le pastoralisme (DIAP 1) et 80 sur l'hydroélectricité (DIAP 2)
- L'activité **groupes : 140 activités** – 5 000 à 6 000 visiteurs.

Une année :

- de consolidation des offres renouvelées de découverte sur les sites des **Chemins du baroque®**
- d'un renforcement de la promotion territoriale de la programmation estivale.

- Les découvertes en accès libre de l'itinéraire *Chemins du baroque*

Aide apportée aux communes pour l'ouverture des édifices des *Chemins du baroque®* l'été avec les volontaires du patrimoine et les gardiens (rémunérés 50% Facim et 50% communes) : **39 édifices ouverts**, 17 surveillés par les volontaires et 20 par des gardiens.

Un prévisionnel de **50 000 à 54 000 visiteurs**.

A noter en 2022, le **déploiement des outils de découverte en autonomie des édifices**, une des réalisations de l'opération *Escapades baroques dans les Alpes* (2018-2021) : les **80 supports de découverte** disponibles dans chacun des 80 édifices (traduit en GB et IT) et **15 visites virtuelles** et le parcours jeu numérique famille, *B roads* (Haute Tarentaise).

➤ Les actions et supports de communication

LES SUPPORTS PRINTS

En 2022, seront réalisés et édités divers **supports de promotion** de l'offre de découverte à destination du public de visiteurs individuels, des groupes ou du jeune public (pour ce dernier - cf II).

Dans un souci de rationalisation des moyens, le nombre d'exemplaires des documents papier a été diminué et leur mode de diffusion amélioré.

- Programmation – visiteurs individuels : conception et réalisation
 - **Une brochure programme général des activités *Visitez la Savoie*** – 20 000 ex.
 - **Une brochure programme des activités *Terres des Alpes***, découverte des alpages et villages de l'été – coréalisé et cofinancé avec la SEA de Savoie et le Syndicat de défense du Beaufort – 12 000 ex.
 - **Poursuite de la diffusion des supports papiers *Escapades baroques dans les Alpes*** : dépliant et affiche générique, supports de découverte en autonomie des 80 sites des *Chemins du baroque*, flyers territoriaux
 - 5 dépliants territoriaux sur les édifices des Chemins du baroque en accès libre l'été
 - Des **affiches et flyers** pour les activités à destination des visiteurs individuels (programmation hiver et été et opérations ponctuelles – **2 000 ex.**)
 - **Des affiches et flyers spécifiques de l'opération *Saveurs d'automne*** – **300 ex.**
- Programmation - groupes constitués : diffusion de la brochure groupes 2022-2024 pour la promotion des activités durant toute l'année. (1500 ex)

RELATION MEDIAS

Achats d'espaces publicitaires, annonces radios, accueil presse....

En 2022, une attention particulière sera portée :

- à la **promotion territoriale via les correspondants de la presse locale**
- à la **personnalisation des relations avec les principaux partenaires touristiques**

COMMUNICATION DIGITALE ET RESEAUX SOCIAUX

Débuté en 2020, un travail de **refonte du site internet** de la Fondation se terminera.

Le nouveau site permettra notamment de faire le lien avec la **plateforme numérique et le site web** grand public qui a été développée dans le cadre de l'opération **Escapades baroques dans les Alpes**.

Diffusion des outils numériques et médias créés dans le cadre des EBA : 5 teasers d'activités, 20 visites virtuelles d'édifices des *Chemins du baroque*.

Diffusion d'une newsletter dédiée (3 à 4 newsletters annuelles) présentant nos activités.

En 2022, un partenariat sera recherché avec quelques offices de tourisme partenaires des offres EBA autour de l'accueil d'influenceurs...

DIVERS

En 2022, une **campagne photographique** de couverture des activités guidées sera réalisée et confiée à un professionnel. La priorité sera donnée aux saisons touristiques hivernale et estivale et aux activités nouvelles (activités sensorielles des Escapades baroques dans les Alpes) et à des typologies d'activités qui reviennent d'une année et d'une saison à l'autre (découverte nocturne, découverte village, lectures dans des lieux insolites...). L'objectif est triple : compléter la photothèque de la fondation afin d'avoir à disposition un fond élargi et adapté aux différents modes de communication ; favoriser l'élargissement des publics et augmenter la fréquentation ; mettre à disposition de nos partenaires ces photographies.

➤ Escapades baroques dans les Alpes, une 3^e saison de **consolidation des offres et des actions de communication**

EBA est une opération de renouvellement de l'offre (accompagnée, en autonomie, artistique ou encore de séjours itinérants packagés) de découverte estivale (et des ailes de saisons) des sites culturels baroques au cœur des 6 espaces valléens du PAH élargie au Pays du Mont Blanc et à la Riviera Française.

Sont concernés plus de 60 communes à l'échelle des 3 territoires et 100 édifices baroques (églises essentiellement mais aussi quelques chapelles remarquables) dont respectivement 45 et 80 pour le PAH.

Elle a bénéficié de financements spécifiques entre 2018 et 2021 via dispositifs : UE/POIA, Etat/CIMA, CSM73/74 et CD06. Les 3 objectifs étaient une meilleure lisibilité de l'offre, l'élargissement des publics et le soutien aux stratégies territoriales.

En 2022, afin d'ancrer un peu plus ces offres, une attention particulière sera consacrée à :

- **Des temps de formation** territorialisés des guides du réseau (ouverts aux partenaires touristiques) autour du contenu, des éléments de langage et visuels des offres (ponctuelles et packagées) construites autour des principes du tourisme expérientiel et des créations artistiques (film d'animation et création musicale)
- Des actions de **communication** : écriture, eductours, supports print (flyers/affiche programme territoriaux), campagne animations des réseaux sociaux, accueil d'influenceurs, site web, plate-forme numérique...
- La **gouvernance** : animation du réseau des partenaires territoriaux, réunion du 2nd COPIL (Pays du Mont Blanc) et évaluation.

IV - Lancer le DIAP *Paysages du goût* et poursuivre l'animation des DIAP existants

➤ *Les Paysages du goût : le goût de montagne, tourisme gourmand... 2022, année de préparation*

CONTEXTE ET LIGNES DIRECTRICES : vers la mise en place d'une saison culturelle pluriannuelle

Les *Saisons du Goût* en Savoie Mont Blanc, une perspective pour un cycle d'activités « transdisciplinaires » de la Fondation Facim.

Le thème du *goût* permet de relier de façon dynamique le patrimoine et la création contemporaine, d'une part, puisque ce qui relève de la cuisine (au sens large) constitue volontiers aujourd'hui une sorte de laboratoire créatif, et très populaire, pour la réinvention des traditions (cf. le succès des émissions de télévision sur ce thème, par exemple) ; d'autre part, une telle entrée thématique a l'évident mérite d'associer des pratiques fortement ancrées dans un territoire et la valorisation du lieu où nous sommes : les paysages (de nos montagnes et vallées ..) sont et demeurent un atout culturel extraordinaire.

Les notions clés d'un tel cycle pourraient, à partir de là, être les suivantes :

– valorisation du patrimoine culinaire, gastronomique, gustatif, etc. : tout ce qui touche aux saveurs comme espace de création et récréation contemporaine, comme élément d'une culture forte et clairement identifiée (c'est précisément l'objectif premier de l'opération Saveur d'automne initié dans le cadre du Pays d'art et d'histoire depuis 2028) ;

–lien à l'environnement : le goût dans son rapport à la nature et à ses produits, à la manière également dont s'inscrit une certaine architecture des lieux de goût (de la ferme au restaurant, comment l'une et l'autre trouvent leur place dans la géographie et les paysages, etc.), mais également un certain rapport aux temps (le temps des saisons, de la préparation...), à soi et à l'autre ;

–le goût comme vecteur d'un apprentissage, d'une initiation, d'une pédagogie ouverte à la sensibilisation du jeune public et vecteur d'une transmission intergénérationnelle et interculturelle et de lien social ;

- les saveurs et sensations comme facilitatrices de la rencontre entre l'art et la cuisine, l'artiste et le paysage, etc. (photographie, invitation à écrire sur la tradition des saveurs, mets et mots, etc.) ; en jouant sur les termes, on pourrait dire que la thématique des « paysages du goût » peut s'inverser aussi en « goût des paysages » : ce que la littérature, par exemple, nous fait *goûter* d'un lieu (c'est précisément la problématique du Prix littéraire lancé en 2021 par la Fondation).

Enjeux des *Paysages du goût* :

- valoriser une thématique qui suscite une demande de plus en plus forte de la part des publics (scolaires, locaux et hôtés)
- mettre en avant une des spécificités du territoire de Savoie Mont Blanc
- élargir et structurer le champ de collaboration avec les métiers de bouche, de la cuisine et les producteurs
- donner du sens à l'acte de se nourrir (circuits courts, démarche territoriale, rapport du producteur au consommateur....)

Objectifs des *Paysages du goût* :

- Approfondir la connaissance de ce thème
- informer, transmettre, partager les connaissances, créer des outils de communication et de médiation
- mettre en place une programmation de rendez-vous et événements
- renforcer l'itinéraire de découverte *Les Voyages autour de la table* par la mise en place d'un DIAP sur ce thème

En 2022, une étude de préfiguration jettera les premières bases des futures saisons culturelles.

➤ **DIAP alpages, hydro et industrie : la poursuite de l'animation des sites et la diffusion des créations et réalisations**

Prolongement du DIAP II

La **Fondation Facim, en collaboration avec EDF – Hydro Alpes**, développe depuis 2009 un projet d'interprétation et de valorisation du patrimoine hydroélectrique présent sur toutes les **Hautes vallées de Savoie labellisées Pays d'art et d'histoire (PAH) - Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly**. Vallées emblématiques de l'implantation et du développement de l'hydroélectricité dans les Alpes, les Hautes vallées de Savoie comportent **plusieurs sites incontournables** : complexes Roseland-La Bâthie, Tignes-Malgovert, Montcenis-Villarodin ou encore Bissorte -Super-Bissorte. Une dizaine de **sites secondaires** sont les illustrations des finalités diverses du développement hydroélectrique au XX^{ème} siècle.

Ce projet est le 2nd volet du **dispositif d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (DIAP 2)** du PAH, un **dispositif d'animation territoriale appuyé sur le nouvel itinéraire de découverte du patrimoine industriel « Les chemins de l'hydroélectricité © »**.

Fort de l'expérience des 5 itinéraires thématiques déjà créés, la Fondation Facim a imaginé un **programme d'actions comportant un volet culturel, touristique, scientifique et pédagogique autour de l'hydroélectricité, programme qui répond aux enjeux suivants :**

- ⇒ Recueillir et valoriser la **mémoire** des acteurs des chantiers de construction,
- ⇒ Valoriser une thématique qui suscite une **demande de plus en plus forte de la part des publics et qui s'inscrit dans le débat public**,
- ⇒ Ouvrir un premier champ de valorisation du **patrimoine industriel** de la Savoie.

En 2022, les actions conduites seront :

➤ **La poursuite de l'animation des sites et de leur mise en tourisme :**

Le partenariat avec EDF a permis à la Fondation dès 2012 de **proposer des visites exceptionnelles à l'intérieur de sites** actuellement fermés au public. Ainsi, au cours de l'été 2022, l'ouverture à la visite de 10 centrales des Hautes vallées de Savoie donneront lieu à des visites guidées par les guides-conférenciers dans un cadre défini et respectueux des règles nationales de sécurité : près de 80 visites touchant 1000 personnes seront programmées.

➤ **La communication et diffusion du travail photographique de Sylvie Bonnot (résidence artistique de 2016) :**

1. Le **parcours d'exposition photographique pérenne** grand format des œuvres autour des centrales ouvertes à la visite, sur *Les Chemins de l'hydroélectricité ©*. **Derrière la retenue, les chemins de l'eau en Savoie : 68 photographies installées sur 41 communes du PAH** depuis l'été 2018, est installée en Arlysère, en Maurienne et en Tarentaise (fin 2023).
2. La diffusion de l'exposition photographique itinérante **24 stations** (format 70x50cm). Cf IV

➤ **MAIS AUSSI**

- **DIAP 1** : les activités de rencontre des éleveurs (150 rendez-vous annuels) en partenariat avec la SEA de Savoie et le Syndicat du Beaufort, les actions de communication et la participation aux événements des partenaires,
- **DIAP 3** : La diffusion de l'édition *Acte Sud* et promotion du parcours photographique *Ugine, une ruée vers l'acier*.

V - Affirmer le PAH comme un acteur de la promotion de la qualité architecturale et paysagère

➤ **Rendez-vous autour de la promotion de la qualité architecturale et paysagère**

- Les **Journées nationales de l'architecture** (3^e we d'octobre) :

Sur le modèle de 2020 et 2021 à Modane et La Plagne (Aime) avec les deux communes et le CAUE de la Savoie, une activité sera organisée mêlant une approche historique et de développement.

Le public cible est celui des habitants et acteurs du territoire.

Le territoire choisi le sera selon les opportunités.

- La diffusion de l'atelier *j'habite la montagne*, évolution des villages de montagne (architecture, urbanisme et paysage)

➤ **Formation des guides**

2022 marquera le début d'un cycle de formation annuelle d'une journée qui rassemblera l'ensemble de l'équipe des guides-conférenciers de la fondation et ouvert aux accompagnateurs partenaires. Le cycle sera défini en fonction des enjeux et opportunités des actions, projets ou dispositifs mis en œuvre sur le territoire.

➤ **Conférence annuelle des partenaires**

Afin de s'inscrire en complémentarité des initiatives des nombreux acteurs dans ce domaine, la priorisation (et sa mise à jour annuelle) des actions de sensibilisation et de promotion assurée par le PAH rend opportun de définir annuellement un temps d'échanges entre les services acteurs du sujet que sont les 3 collectivités porteuses du PAH, la DRAC (UDAP73/74 et conseiller pour l'architecture) et le CD73 (direction de l'environnement et CAUE). Ce temps prendra la forme d'une visio conférence.

Article 3 – Moyens de mise en œuvre des opérations

La Fondation Facim est le maître d'œuvre de ces opérations. A ce titre, elle règle l'ensemble des factures de leur réalisation et perçoit les subventions de ses partenaires ainsi que la participation de chaque partie.

Chaque partie participe au financement de ces opérations selon les montants prévus dans le tableau financier en annexe. Il s'agit d'un budget prévisionnel qui pourra évoluer en fonction de la mise en œuvre des actions. Le montant total de la participation de l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise aux opérations n'excédera pas 11 800 euros.

La Fondation Facim appellera le versement d'un acompte de 50% de cette participation, soit 5 900 euros au 30 juillet 2022, et le solde sera versé en décembre 2022 sur présentation d'un bilan des actions.

Article 4 – Durée

La présente convention prend effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2022 et se terminera au 31 décembre 2022.

A Chambéry, le 31 mars 2022

Le Vice-président de l'Assemblée Pays
Tarentaise Vanoise

Le Président de la Fondation Facim

Fabrice Pannekoucke

Hervé Gaymard

	Financements 2022											Répartition pour les 3 collectivités du PAH		
	Charges indirectes	Charges directes	Coût global	Recettes des activités	Fonds propres Facim + subv. CD73 + Mécénat	DRAC	3 collectivités PAH	Région RA	Etat	Union Européenne	Autres	APTV	SPM	Arllysère
Action de médiation et promotion jeune public / public scolaire	85 607€	21 596 €	107 203 €	13 770 €	83 433 €	7 000 €	3 000 €					1 089 €	1 089 €	821 €
Opération C'est mon patrimoine (ex "Les portes du temps")	54 341€	21 760 €	76 101 €	2 500 €	42 001 €	7 000 €	0 €		3 000 €		21 600 €	0 €	0 €	0 €
Les rendez-vous du PAH et action et sensibilisation des acteurs	40 144€	16 075 €	56 219 €	250 €	41 969 €	8 000 €	6 000 €		3 000 €			2 178 €	2 178 €	1 643 €
Animation des sites et des itinéraires du pah (été, hiver et groupes)	281 101€	104 954 €	386 056 €	111 167 €	255 053 €	7 176 €	6 160 €				6 500 €	2 236 €	2 236 €	1 687 €
Actions et supports de communication (public individuels et groupes)	69 404€	51 017 €	120 421 €		107 921 €	4 000 €	5 000 €		2 000 €		3 500 €	1 815 €	1 815 €	1 370 €
Escapades baroques dans les Alpes - consolidation des offres	40 696€	16 296 €	56 992 €	3 750 €	36 342 €	4 500 €	7 000 €		5 400 €			2 520 €	2 520 €	1 890 €
Animation des DIAP existants	96 959€	38 826 €	135 785 €	18 373 €	86 048 €	3 824 €	3 341 €				24 200 €	1 213 €	1 213 €	915 €
DIAP Paysages du goût	33 602€	6 000€	39 602 €		27 602 €	1 000 €	1 000 €				10 000 €	374 €	374 €	287 €
Promotion de la qualité architecturale et paysagère	23 643€	5 463€	29 106 €		23 606 €	4 500 €	1 000 €					375 €	375 €	287 €
TOTAL PATRIMOINE 2022	725 497 €	281 987 €	1 007 484 €	149 810 €	703 974 €	47 000 €	32 500 €	-€	13 400 €	-€	65 800 €	11 800 €	11 800 €	8 900 €